



Résumé du Conseil du 3 octobre 2015

Le président de la FMOQ, le Dr Louis Godin a présenté son rapport. L'Entente est terminée depuis le 31 mars 2015 et dans le contexte actuel d'austérité, les négociations s'avèreront ardues. Ailleurs au Canada, la situation demeure difficile, notamment pour nos collègues ontariens qui ont fait l'objet d'une 2e réduction de leurs honoraires.

L'atteinte des cibles d'inscription passe par l'accès adapté

L'entente sur l'accessibilité a permis de reporter la menace du projet de loi 20 au 31 décembre 2017. La cible d'inscription à atteindre d'ici le 31 décembre 2015 est de 71 % et au final 85 %. La promotion et la conversion de nos pratiques en accès adapté demeurent importantes. L'engagement et l'effort de tous les médecins sont essentiels.

Et d'autres dossiers chauds...

Il a été question de l'entente sur les AMP (l'urgence demeure prioritaire, la prise en charge, etc.), de l'amendement 140 qui remplace la lettre d'entente 245 au 1er novembre 2015, de la rémunération mixte pour les services courants et les cliniques jeunesse ainsi que des négociations qui ont en cours pour les autres secteurs comme les soins palliatifs, les CHSLD, et les GMF-R. La nouvelle nomenclature en cabinet nous a également été présentée, elle s'appliquera le 1^{er} avril 2016.

Membre émérite 2015

Le Bureau a présenté la résolution d'octroyer le statut de membre émérite 2015 de la FMOQ au Dr Raynald Gauthier de l'Association des médecins omnipraticiens de la Mauricie.

Les rapports des directions

Le rapport de la direction des affaires professionnelles a été présenté par le Dr Michel Desrosiers. Parmi les sujets abordés :

- ★ La tarification pour la CSST.
- ★ La rémunération mixte : pour les médecins à tarif horaire le nombre minimal de patients à voir pour avoir le même niveau de rémunération est de 1.6 patients / h. Pour avoir droit au

20 % d'augmentation, le ratio est de 2.9 patients / h.

- ★ L'association canadienne des assureurs a produit quatre (4) formulaires standardisés ; nous sommes encouragés à les utiliser pour nous simplifier la vie. Les formulaires peuvent être téléchargés sur leur site.
- ★ La RAMQ aura une nouvelle plateforme pour la facturation en 2016, ce qui entraînera la fin de la facturation papier. Nous aurons le temps de nous pratiquer avant la fin du papier. Les Fonds FMOQ offrent un service de facturation très compétitif, de 0,44 ou 0,55 \$ de la demande de paiement à l'acte.

Le Dr Serge Dulude nous a présenté le rapport de la direction de la planification et de la régionalisation. Sommairelement les points discutés sont les suivants :

- ★ Au niveau du DSQ, deux (2) nouveaux modules seront disponibles en 2016 : l'imagerie et les feuilles sommaires d'hospitalisation.
- ★ Pour ce qui est de l'accès adapté, voici les dates des autres formations, à mettre à votre agenda :

- 6 octobre - Lanaudière
- 30 octobre - Chaudière-Appalaches
- 13 novembre - Estrie
- 26 novembre - Bas St-Laurent
- 17 décembre - Montréal

- ★ Le grand défi Pierre Lavoie a fait son apparition dans vos bureaux avec les blocs de prescription de «cubes énergie». Vous êtes également invités à participer aux deux Grandes marches qui auront lieu les 24 octobre à Saguenay et le 25 octobre à Montréal, pour vous inscrire www.GDPL.com/ONMARCHE. Amenez votre famille, vos amis, vos patients.

Le Dr Claude Guimond a quant à lui présenté le rapport de la direction de la formation professionnelle. Les points à retenir :

- ★ Encore sur le thème de l'accès adapté, des formations gratuites sont disponibles en ligne sur le portail Caducée. Elles peuvent être suivies avec le personnel de soutien.
- ★ Pour le grand défi Pierre Lavoie, une formation en ligne est disponible pour la prescription de «cubes énergie».